



Chers Adhérents, Chers Confrères, Chers Amis,

À toutes et tous, je souhaite une très belle année 2019, faite de réussite et d'accomplissement dans votre vie professionnelle et de joie dans votre vie familiale et amicale.

L'année 2018 a été bouillonnante pour notre association puisque événements et travaux se sont succédé : contributions aux chantiers de la justice, co-organisation de la 2^{ème} Édition des Ateliers de la Procédure Civile, sortie de l'ouvrage Réflexe Procédure Civile de la collection des Editions Lextenso ainsi qu'une dizaine de participations à des colloques, tables rondes et réunions de travail, autant de participations qui concourent au rayonnement de Droit & Procédure.

Si les sollicitations adressées à notre association sont chaque année plus nombreuses, elles émanent de plus en plus souvent de l'Université et des pouvoirs publics puisque Droit & Procédure est associée par la Cour d'Appel de Paris à des groupes de travail sur la réforme de la première instance et de l'appel, et a été entendue par un groupe parlementaire sur la réforme de la justice.

L'année 2019 s'annonce déjà riche et intense puisque au-delà de l'agenda déjà programmé :

- **31 janvier 2019** : Réunion sur « La réforme de la procédure prud'homale »,
- **19 mars 2019** : Colloque sur « Processus collaboratif / procédure participative / arbitrage, des alternatives au procès ? »,
- **12 juin 2019** : 3^{ème} édition des Ateliers de Procédure Civile,
- **Juillet 2019** : Ateliers au Campus,

notre association se prépare à assurer son rôle de formation dès que les décrets de procédure annoncés par la chancellerie seront publiés.

Et, surtout, l'année 2019 est pour Droit & Procédure une année de célébration, celle de ses 50 ans. Cet anniversaire sera grandement célébré – le 30 septembre 2019 - lors d'un colloque consacré aux « Droits de l'homme et droits fondamentaux dans le procès civil » organisé dans la Grand'chambre de la Cour de cassation et sera suivi d'un évènement joyeux et festif qui permettra à tous de partager et de nous retrouver autour de ceux qui ont contribué à son histoire.

Avant de se revoir à cette belle occasion, je vous renouvelle mes vœux pour 2019 d'une année splendide, chaleureuse et prospère.

Bien confraternellement.

Muriel CADIOU
Avocat à la Cour
Président de Droit et Procédure